

Le Comité de programmation acadienne

Rapport annuel 2021-2022

Le Comité de programmation acadienne s'est rencontré trois fois cette année, soit le 8 octobre (Hôtel Halifax), le 2 mars 2022 et le 27 mai 2022. Pour chaque réunion, il y avait une option virtuelle pour les membres d'y assister via Zoom, selon leurs circonstances.

Membres : Philip Meuse (Sud-Ouest), Collène Cyr (Sud-Ouest), Catherine Farrow (Nord-Est), Gabrielle Samson (Nord-Est), Marc-André Fournier (Central), Georgette Samson (Exécutif), Amanda O'Regan-Marchand (Cadre de Direction, Liaison au Personnel)

Mandat

Le Comité de programmation acadienne est chargé d'étudier, sous la direction du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), la programmation et toutes les modifications qui y sont proposées dans la mesure où elles affectent les établissements scolaires acadiens; de soumettre ses conclusions et ses recommandations au comité exécutif provincial; d'informer les membres acadiens des tendances et des innovations relatives à la programmation; d'étudier les résolutions pouvant lui être transmises par l'AGA du Conseil et faire les recommandations appropriées; de participer, au besoin, au processus d'examen des politiques du NSTU en fournissant des recommandations destinées à être étudiées par le comité exécutif provincial.

Pendant les réunions, les membres du comité ont partagé des défis dans chaque région. Ces défis comprenaient :

- La pénurie des suppléants et les difficultés résultantes pour les membres du personnel ayant besoin d'enseigner au lieu d'offrir leur programmation en ressource, assister aux rencontres PPI et d'autres opportunités professionnelles;
- Un manque de consistance à travers la province de la composition et organisation des rencontres PPI;
- La manque d'information sur la nouvelle politique d'inclusion dans certaines parties de la province et certaines écoles;
- Un manque de ressources et des guides de programmes courants;
- Un manque des services aux élèves au niveau secondaire pour les élèves en lecture et en écriture.

Les membres du comité ont comblé une liste de concernes dans leur région et ont rédigé une liste de questions pour un(e) invité du CSAP de se présenter pour y répondre.

Invité, Marc Deveau, Directeur du secteur d'apprentissage et des services Inclusifs, CSAP : (le 26 mai)

Questions	Éléments de réponses
<p>Les programmes d'études : beaucoup de ceux de sont disponibles sont en forme d'ébauche ou pas complète; les enseignants ont besoin de l'appui. Est-ce qu'il y a un plan pour la révision/renouvellement de ces documents?</p>	<p>Les programmes d'études en format "ébauche" sont les programmes d'études qui ont été développés et qui sont actuellement en vigueur dans nos écoles. La filigrane "ébauche" n'indique pas une version incomplète d'un document. De même, la distinction "ébauche" nous permet une certaine flexibilité pour faire des changements/révisions lorsque nécessaire.</p>
<p>Est-ce qu'il y un plan d'implémentation pour la nouvelle politique d'Inclusion?</p>	<p>Il y a un comité consultatif pour la politique d'éducation inclusive qui fut un peu mis en pause pendant la pandémie. Cependant, un plan fut établi de cibler prioritairement les pratiques universelles du 1 palier pour tous nos élèves.</p> <p>Nous finalisons présentement le calendrier scolaire 2022-2023, ainsi qu'un plan de DP. Dans ce dernier, nous cherchons à voir à pouvoir intégrer du temps pour appuyer l'ensemble du système à mettre en oeuvre, tout en mettant une emphase particulière sur les pratiques du niveau universel, toujours en mettant pas à côté les deux autres paliers, ainsi que les structures identifiés dans cette politique (ex. SMSM, ESE, EPE, etc.)</p>
<p>Est-ce qu'il y a un plan pour le conseil d'embaucher du personnel qualifié pour le counseling disponible dans chaque région?</p>	<p>Oui, le CSAP fait du recrutement actif pour des conseillers.ières. Nous offrons un appui au niveau des stages et de financement pour les enseignants qui veulent poursuivre leurs études en counselling.</p>

<p>Quels sont les critères pour demander (et qualifier) avoir un(e) aide éducatif dans une salle de classe au niveau secondaire premier cycle? Au présent, ils sont souvent destinés aux classes du niveau élémentaire et priorités pour les besoins médicaux; la suggestion était de faire documenter le cas par le prend à l'équipe-cadre/ESE; Est-ce qu'il y a un document pour guider ce processus?</p>	<p>Correction de terme - aide enseignant</p> <p>voici un lien aux lignes directrices: https://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/files/Lignes_directrices_pour_les_aide-enseignants.pdf</p> <p>Comme cité à la page 5 du document, les aides enseignants sont dotés pour les soins personnels et/ou soutien pour la sécurité et la gestion du comportement. L'appui des aides enseignants est un service parmi d'autres et répond à des besoins spécifiques.</p> <p>L'équipe de soutien à l'enseignement suit le processus de planification pour faire une analyse des besoins dans leur école et des ressources à leur disposition. Par la suite, l'équipe, avec la permission des parents, font une demande pour le service d'aide enseignant.</p>
<p>À quel point* (document/échelle) est-ce qu'un(e) élève s'est rendu au point de ressource et des « Life Skills » au niveau secondaire? Les cours tels que « Daily Life Skills IPP 10 à 12 » et « Social Communication IPP 10 à 12 » existent dans d'autres régions et écoles. Comment est-ce qu'on peut offrir ces cours pour nos élèves dans le CSAP?</p>	<p>Ces domaines sont également ciblés dans nos PPI au CSAP et nous avons également des plans de transition pour les élèves ayant de PPI ainsi que les élèves ayant un besoin qui n'ont pas de PPI.</p> <p>De plus, les domaines d'aptitudes à la vie quotidienne et habiletés sociales ne requièrent pas un code de cours.</p>
<p>Comment est-ce que les dotations pour les aides-enseignants pour le comportement ainsi que l'académique sont décidées?</p>	<p>Voir réponse ci-haut</p>

	<p>Il est à noter que les aides enseignants sont dotés pour les soins personnels et/ou soutien pour la sécurité et la gestion du comportement, et non pour des besoins académiques.</p>
<p>La planification des rencontres CAP et d'ESE à travers la province reflète les différences...Est-ce qu'il y a un plan pour les faire plus consistants en reconnaissant et respectant les différences régionales?</p>	<p>Les rencontres CAP, ou les rencontres d'équipe collaborative, se veulent une occasion pour des collègues de cibler un objectif professionnel et pédagogique et travailler ensemble envers son atteinte, voilà la caractéristique qui est commune à toutes les CAP. Les différences entre la composition de l'école (élémentaire, secondaire, M-12 ou autre) ainsi que le nombre d'enseignantes et d'enseignants ont un grand impact sur les membres de chaque équipe collaborative. Le choix d'objectif relève de chaque équipe, en fonction des forces, des besoins et des intérêts des élèves ainsi que les objectifs du PRÉ de l'école. C'est une bonne pratique de consulter la direction régulièrement afin de cibler un objectif et suivre le progrès envers son atteinte.</p> <p>ESE - Dans notre plan pour la mise en œuvre de la politique sur l'éducation inclusive, nous développons des ressources pour appuyer les équipes de soutien à l'enseignement, et nous aurons également accès aux outils en élaboration au ministère pour appuyer ces équipes.</p>
<p>Les cours virtuels : Y a-t-il une façon d'incorporer les adaptations ou les PPI; les cours comprennent une série de tutoriels, mais pas les expériences authentiques (pas de labos dans les cours de science); il n'y a pas une façon de vérifier le progrès de l'élève parce que les notes sont seulement téléchargées en temps pour la création des bulletins. (C'est la même partout la province)**</p>	<p>***À noter, l'intention de l'offre des cours à l'ÉV n'est pas de remplacer la programmation au niveau de l'école, mais sert plutôt à combler des besoins ou des enjeux pour des élèves.</p> <p>Adaptations/PPI:</p> <p>Oui, on modifie souvent les cours, travaux, évaluations en fonction des besoins de nos élèves. Le tout se fait en étroite collaboration avec nos écoles.</p> <p>Cependant, c'est vrai que les cours nécessitent un certain degré d'autonomie et d'autorégulation de</p>

	<p>l'apprentissage. Toute décision d'inscrire un élève dans un cours doit être prise dans le meilleur intérêt et du bien-être de celui-ci. Ce principe de base s'applique non seulement aux cours virtuels, mais également aux cours offerts dans la salle de classe traditionnelle. Nous encourageons fortement les écoles de nous contacter avant le commencement du semestre pour s'assurer que tous les besoins de l'élève peuvent être accommodés en monde numérique.</p> <p>Labos:</p> <p>Pour les raisons de santé et sécurité, les cours de sciences ne comprennent pas la manipulation des produits chimiques/l'équipement et instruments de laboratoire. Cependant, les élèves utilisent les simulations pour faire des enquêtes/rapports de laboratoire. Les élèves utilisent aussi des articles ménagers pour faire certaines expériences (ex. création d'une catapulte en Physique 11)</p> <p>Notes:</p> <p>Les enseignants de l'ÉV au CSAP ont accès à PowerSchool et affichent les cotes (OPA et 1234) tout au long du processus d'apprentissage. Les cotes sont seulement converties en pourcentage pour les bulletins. Voici une présentation qui explique le processus d'évaluation à l'École virtuelle:</p> <p>https://docs.google.com/presentation/d/1IPJ_bQpfZw9WW-h3nscXzRucJr-TQY0-y53SOgl1vqw/present</p> <p><i>*** à noter que les enseignants NSVS (côté anglophone) n'ont pas accès à PowerSchool. Les notes sont seulement affichées pour les bulletins.</i></p>
<p>Si un élève a un PPI « global » au niveau secondaire, il manque de suppléance et du temps pour les enseignants de se réunir collaborer pour créer le plan.</p>	<p>Toutes les écoles sont allouées 2 journées de suppléance pour l'élaboration d'un nouveau PPI et 1.5 journées de suppléance pour la révision d'un PPI.</p>
<p>Comment est-ce que le CSAP va appuyer les</p>	<p>Exemples?</p>

<p>enseignants qui ont les classes où le nombre d'élèves dépasse le cap?</p>	<p>2021-2022</p> <p>1 classe (7e année) - Afficher un poste pour diviser la classe, sans succès.</p> <p>Autres exemples (10-12) - Causer par des inscriptions à la dernière minute pour combler des besoins des élèves.</p> <p>Rapport 2021-2022: https://csap.ca/content_page/item/130-rapports-du-csap</p>
<p>Est-ce que le conseil peut considérer planifier une session de technologie au début de l'année pour la formation avec les nouveaux logiciels, les renouvellements ou de l'équipement?</p>	<p>Oui, c'est possible. Pouvez-vous nous partager des besoins spécifiques? Nous pourrions explorer ceci lors de la planification du DP/l'insertion professionnelle pour l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>La première journée pédagogique (septembre) est souvent accordée aux écoles. Cependant, la direction peut inviter un membre de l'équipe techno à venir pour faire du DP.</p> <p>Le Menu de DP asynchrone et Appui à l'apprentissage offre plusieurs possibilités pour permettre aux enseignants d'accéder à des ressources asynchrones pour appuyer l'utilisation de certains outils à leur disposition.</p> <p>La plateforme de dp.csap.ca offre aussi deux cours dans le domaine de la technologie:</p> <ul style="list-style-type: none">● le codage● la création des vidéos

<p>Qui sont les membres du comité d'Inclusion pour la province?</p>	<p>La réponse à cette question dépend à quel comité on fait référence, mais Nadine Leblanc, coordonnatrice des services aux élèves, et Krista Luttmer, coordonnatrice des services éducatifs, siègent au comité provincial du ministère pour la mise en œuvre de la Politique sur l'éducation inclusive.</p>
<p>Pourquoi est-ce que le montant de temps destiné à la préparation des PPIs a diminué depuis l'année dernière d'un jour à un demi-jour...est-ce que c'est une décision régionale ou prise par chaque école?</p>	<p>En effet, le temps à augmenter:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 jour - révision primaire 1.5 jour - révision secondaire 2 jours élaboration d'un nouveau PPI 1/2 jour révision plan de transition 1 jour élaboration plan de transition

Cette année, le **budget** du comité était 3720\$ mais le montant dépensé était 3854.03\$.

Suivant la discussion avec M. Deveau le 27 mai, le comité, et M. Deveau ont décidé de continuer leur collaboration avec un suivi dans le mois de septembre avec un mis au jour aux questions et suggestions données au printemps.

Les dates tentatives pour les rencontres l'année prochaine sont : le 26 septembre avec invité Marc Deveau, le 20 février (au virtuel) et le 26 mai.

Avec les changements en personnel, il reste 3 sièges vacantes sur le comité pour l'année 2022-2023. Il y aura un autre appel pour les candidats en septembre.

Respectueusement soumis,

Amanda O'Regan-Marchand pour P. Meuse